

■ conseil général

Le prix des repas va augmenter dans la plupart des collèges

Les pessimistes feront la grimace en apprenant une hausse assez sensible du tarif de la plupart des cantines dans les collèges à partir du 1^{er} janvier. Les optimistes retiendront surtout la volonté d'améliorer la qualité des plats et la quantité servis dans les assiettes. Hier, à la majorité ⁽¹⁾, le conseil général a pris une décision – mi-chèvre mi-chou – qui verra au final les familles faire un effort financier supplémentaire, mais moins important que ce qui était prévu initialement. Explications.

« La loi impose désormais la fixation des tarifs des cantines par le conseil général. Jusqu'à présent, chaque établissement en décidait en toute indépendance. Il en a résulté une grande disparité entre les collèges, a déclaré le rapporteur, Gérard Manfredi. Or, nous voulons assurer une équité entre tous les élèves du département et aussi garantir une meilleure qualité des repas. » Les services financiers du conseil général ont fait chauffer leur calculette, pris en compte « la hausse conséquente du coût des denrées alimentaires » pour proposer un tarif unique de 3 € par repas. Qui devrait être applicable début 2009 pour tous les établissements.

Le meilleur repas de la journée

Marie-Louise Gourdon (PS) a relevé que jusqu'à présent les tarifs dans les collèges des Alpes-Maritimes allaient de 2,21 à 3,31 € « Mais passer tout le monde à 3 €, c'est s'aligner sur le tarif le plus élevé, car la moyenne départemen-



Dans la plupart des collèges, les familles devront payer entre 5 et 6 euros de plus par mois pour la cantine. (Photo archive Arnassan)

tale est à 2,60 €. » Elle aussi s'est livrée à des calculs : Pour un forfait 5 jours à 3 €, dans les collèges les moins chers, cela représentera une augmentation de 144 € à l'année. Et pour les tarifs moyens de 2,60 €, une augmentation de 72 €. L'élue, enseignante de profession, a rappelé que les familles modestes représentent 15000 collégiens dans le département et que, souvent, pour nombre de jeunes, le repas pris à la cantine est le meilleur de la journée.

« Dans cette période de crise, cette augmentation brutale sera insupportable et mal vécue. La vraie équité, c'est de moduler le tarif en fonction du quotient familial. » Elle a proposé un statu quo

pour cette année scolaire, le temps de mettre en place des tarifs basés sur le quotient familial. Christian Estrosi en personne est monté au créneau. S'il n'a pas retenu la proposition de l'élue, il a proposé « d'étaler sur deux ans la hausse des cantines dans les 24 collèges où l'augmentation sera la plus sensible sur les 72 du département. Ce qui, a-t-il estimé, limitera l'augmentation de la part familiale à 5 ou 6 € par mois. »

Le conseil général fera également un effort supplémentaire en inscrivant une somme de 2 M€ pour limiter l'impact financier sur les familles.

J.-M. CHEVALIER

⁽¹⁾ La gauche a voté contre.

Budget : incertitudes liées à la crise

Comme tous les acteurs économiques, les collectivités locales ne sont pas épargnées par les effets de la crise. Hier matin, lors du débat d'orientation budgétaire 2009, le président du conseil général Christian Estrosi a tenu à rassurer ses collègues : « Le taux moyen de notre dette est de 4,25 %. Elle ne comporte aucun produit à risque car nous avons privilégié les taux fixes clas-

siques. Nous ne ressentons pas l'impact de la crise sur nos besoins de financement immédiats. »

Investissements maintenus (430 M€), ainsi que l'aide aux communes « pour défendre l'emploi dans le 06 ». Et un débat sur les taux d'imposition : « Doit-on rester à taux zéro comme on le fait depuis 6 ans ? Si tel est le cas, il y aura des choix à faire », a-t-il prévenu.

L'opposition ne partage pas cet optimisme affiché : « La baisse des droits de mutation liée au ralentissement du marché immobilier menace notre équilibre budgétaire (...) On aura plus d'impôts et moins de services à apporter aux habitants » (Paul Cuturello, PS). « Il faut encourager un programme de construction de logements sociaux et de structures publiques pour les personnes

âgées, l'enfance et les handicapés. Vous proposez avec les Jeux olympiques un projet irréaliste, une aventure aux retombées improbables » (J. Victor, P.C.). « Il faudra augmenter la fiscalité locale, ce sera douloureux pour la population » (P. Mottard, PS).

Rendez-vous dans deux mois pour le vote du budget primitif 2009.

J.-M.CH.